



TECHNISCH CENTRUM DER HOUTNIJVERHEID
Inrichting erkend bij toepassing van de Besluitwet van 30 januari 1947

CENTRE TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DU BOIS
Établissement reconnu par application de l'arrêté loi du 30 janvier 1947



CoC - PEFC CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

CTIB-TCHN 0323

délivré par le CTIB-TCHN (Centre Technique de l'Industrie du Bois) à la firme

DMH AG/SA

Am Hock 2

L 9991 - WEISWAMPACH

conformément au

PEFC ST 2002: 2013 : « Chain of Custody of Forest Based Products – Requirements »

PEFC ST 2001: 2008 : « PEFC Logo usage rules - requirement » second edition

selon la méthode de gestion

Séparation physique

pour le produit / l'activité

Exploitation forestière

Dans / depuis son siège de

Am Hock 2

L 9991 - WEISWAMPACH

Le CTIB-TCHN reconnaît qu'il existe un degré de confiance suffisant que le titulaire est à même, sur la base de son autocontrôle, de garantir la conformité de la production.

Ce certificat a été délivré le

16/08/2005.

Ce certificat est valable jusqu'au

15/08/2020.

Bruxelles, 30/07/2015

C. De Rook
General Manager

